FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORT VITALITÉ

FILIÈRE PROFESSIONNELLE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

CQP ALS

ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF

OPTION AGEE

Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression



FORMATION PRÉSENTIEL DISTANCIEL

VOLUME HORAIRE TOTAL : 248,5 HEURES

- **5h** de positionnement
- **2h** de classe virtuelle de lancement
- **119h** de regroupement en présentiel
- **40h** de formation en distanciel
- **80h** d'alternance
- **2,5h** de certifications

EFFECTIF : 20 STAGIAIRES

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- **Positionnement :** samedi 19/09 ou mercredi 7/10/26
- **Classe virtuelle de lancement :** le 18/11/2026
- **Présentiel :** du 27/11/2026 au 16/04/2027
- **Certifications :** du 12 au 18/05/2027
- **Rattrapages :** du 9 au 11/06/2027

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscriptions : le 1/10/2026

En fonction du nombre de places disponibles.

LIEU DE LA FORMATION

Centre Sportif Normandie - Houlgate (14)
75 rue de la Vallée - 14 510 Houlgate

DESCRIPIF DE LA FORMATION

Le **CQP ALS – option AGEE (Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression)** constitue un premier niveau de qualification professionnelle dans les filières des activités physiques pour tous et des activités gymniques de la forme. Il permet d'exercer des fonctions d'animation et d'encadrement sportif, principalement en cours collectifs, auprès de tout type de public, en autonomie dans le face-à-face pédagogique.

Le titulaire du CQP ALS **conçoit et anime des activités physiques** et sportives d'initiation et de découverte, **adaptées aux capacités de chacun.** Son action s'inscrit dans une démarche de **prévention, de santé, de bien-être** et de maintien de la forme, avec une approche éducative et ludique favorisant l'expression individuelle, le respect et la convivialité.

Relevant du cadre réglementé des activités physiques et sportives, l'exercice de la fonction d'« Animateur de Loisir Sportif » nécessite une déclaration préalable auprès du Préfet du département d'exercice (art. R212-85 du Code du Sport), renouvelable tous les cinq ans. Une carte professionnelle est alors délivrée, précisant les conditions d'encadrement en autonomie liées à l'option choisie, sous réserve de satisfaire aux obligations légales en vigueur

PUBLIC

• Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.

Taux de satisfaction : 90%

Taux de réussite : 100%

*Chiffre de la dernière session de formation

PRÉ-REQUIS

• Être âgé d'au minimum 18 ans à la date d'entrée en formation.
• Être titulaire de l'**AFPS** (Attestation de Formation au Premier Secours) ou du **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
• Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'animation de moins d'un an à la date d'entrée en Positionnement.
• Appréciation du **niveau de pratique minimal** requis à partir des expériences et de la réalisation d'un test technique spécifique à l'option du CQP ALS.
• Avoir un **tuteur qualifié** pour les périodes d'alternance en structure.
• En complément, vous devrez impérativement fournir une «**attestation de stagiaire en formation**» délivrée à partir du site **EAPS : https://eaps.sports.gouv.fr.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation au CQP ALS s'articule autour de compétences à acquérir, définies par le référentiel du métier d'animateur.
Elle est constituée de 3 blocs de compétences.

Bloc 2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de l'AGEE.
Bloc 4 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.
Bloc 5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

L'option : « Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression » (AGEE) est centrée autour de **4 intentions éducatives** : techniques cardio; renforcement musculaire; techniques douces, activités d'expression

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Participation à la vie de la structure :

- Accueillir les publics.
- Participer au fonctionnement de la structure.
- Prendre en compte la structure dans son environnement local.

Conception d'un projet d'animation :

- Prendre en compte le projet de la structure.
- Prendre en compte les caractéristiques des publics et de l'environnement.
- Prendre en compte les obligations légales et les règles de sécurité.
- Maîtriser les gestes et techniques nécessaires à la conduite de l'activité.

Réalisation d'un projet d'animation :

- Réaliser une action d'animation.
- Maîtriser les outils et techniques de l'activité.
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

• Ressources pédagogiques disponibles en distanciel.
• Classe virtuelle et suivi en E-tutorat.
• Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences métiers de l'animateur sportif.
• Mise en situation d'animation progressive tout au long du processus de formation.
• Animation de séances et de séquences pédagogiques avec feedbacks.
• Évaluation des compétences et des connaissances via des activités en présentiel (étude de cas, travaux en sous groupes) et des quiz.
• Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des apprenants.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Amaël SCHIFFLER
Directeur de Formation
FFSV

MODALITÉS DE VALIDATION

- Feuilles de présence.
- Fiche d'émargement.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Évaluation formative :
 - Quiz / questionnaires.
 - Situations interactives (auto-évaluation).
 - Mises en situation pédagogique

MODALITÉS DE CERTIFICATION

• **Pour accéder à la certification :**
- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation
- Avoir réalisé les 80h d'alternance
- Envoi des dossiers de certification dans les délais

• **Modalités de certification :**
- Réalisation de deux dossiers et de trois soutenances .
- Préparation, réalisation d'une séance d'animation et entretien.

• **Diplôme remis** : Diplôme professionnel délivré par la Branche Sport

CALENDRIER DE LA FORMATION

Positionnement (5h)

Le samedi 19 septembre 2026
OU
le mercredi 7 octobre 2026

Classe virtuelle de lancement (2h)

Le mercredi
18 novembre 2026

Présentiel (119h)

Module 1 : Vendredi **27** et samedi **28 novembre** + vendredi **4** et samedi **5 décembre**

Module 2 : du mercredi **13** au vendredi **15 janvier 2027**

Module 3 : du mercredi **10** au vendredi **12 février 2027**

Module 4 : du mercredi **24** au vendredi **26 mars 2027**

Module 5 : du mercredi **14** au vendredi **16 avril 2027**

Alternance (80h)

Mise en situation pratique entre chaque module dans la structure de votre choix

Entre le lundi 7 décembre 2026 et le mardi 13 avril 2027

(NB : obligation de voir les 4 intentions éducatives)

Distanciel (40h)

Temps de E-learning et une Classe Virtuelle (2h) entre chaque module en présentiel
les mercredi :

CV 1 : 16 décembre 2026
CV 2 : 06 janvier 2027
CV 3 : 27 janvier 2027
CV 4 : 17 février 2027
CV 5 : 10 mars 2027
CV 6 : 31 mars 2027
CV 7 : 21 avril 2027
CV 8 : 5 mai 2027

Certifications (2,5h)

Validation des 3 blocs de compétences :

Entre le mercredi **12** et le **mardi 18 mai 2027**

Rattrapage

Du mercredi **9** au vendredi **11 juin 2027**

(si blocs de compétences non validés)

LES POINTS FORTS

- Un diplôme professionnel associant les compétences pédagogiques et techniques de l'animation physique et sportive.
- Un environnement de travail sur l'ensemble du territoire français (métropole et DOM/TOM).
- Une équipe pédagogique composée de formateurs certifiés nationalement ou experts dans les domaines pédagogiques.
- Un accompagnement par les tuteurs entreprise lors des phases d'alternance en milieu professionnel.
- Un accès aux formations filières FFEPGV et/ou un certificat d'état (BPJEPS)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

02 31 28 78 71
normandie@comite-epgv.fr

Possibilité de faire financer votre formation par votre **employeur,** un «**OPCO**» ou via votre **Compte Personnel de Formation** (CPF)

TARIFS

Frais de dossier + positionnement : 50 €
Frais pédagogique de la formation : 2979 €

Supplément si vous le souhaitez; hébergement et restauration proposés par le Comité en partenariat avec le Centre Sportif :
Pension complète : 695 € ou **Demi-Pension** : 200 €

Possibilité de financer votre formation par **France Travail** ou via votre **Compte Personnel de Formation** (CPF) ou bien possibilité de mettre en place un **échéancier de paiement.**

NB : Seuls les dossiers complets au format PDF seront pris en compte.

M.A.J : 04/03/2026